



Accueil > Le Défi > Substances du dixième lot du Défi

Substances chimiques du dixième lot du Défi

Si vous avez besoin d'aide pour accéder aux formats de rechange, tels que Portable Document Format (PDF), Microsoft Word et PowerPoint (PPT), visitez la [section d'aide sur les formats de rechange](#).

- [Statut des mesures de gestion des risques](#)
- [Inscription de substances à l'annexe 1 de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*](#)
- [Application des dispositions relatives à une nouvelle activité \(NAC\)](#)
- [Résumé des substances et des publications du dixième lot](#)
- [Échéancier](#)
- [Évaluations préalables finales et approches de gestion des risques](#)
- [Ébauches d'évaluation préalable et cadres de gestion des risques](#)
- [Lancement du dixième lot et présentations reçues](#)

Statut des mesures de gestion des risques

Le tableau sur le [statut des mesures de gestion des risques](#) résume les mesures de gestion des risques qui ont été proposées pour la substance chimique de ce lot du Défi qui répond aux critères énoncés à l'article 64 de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)*. Ces mesures proposées de gestion des risques ont été publiées dans le document sur l'approche de gestion des risques pour cette substance. Pour voir le texte complet des mesures proposées, prière de consulter le document sur l'approche de gestion des risques.

Inscription de substances à l'annexe 1 de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*

Une substance de ce lot a été incluse dans un décret final visant l'inscription à l'[annexe 1](#).

- Décret final visant l'ajout d'une substance : [Gazette du Canada](#), Partie II, vol. 146, n° 21, le 10 octobre 2012 ([Version PDF - 2294 ko](#))
 - Décret proposé correspondant : [Gazette du Canada](#), Partie I, vol. 145, n° 9, le 26 février 2011 ([Version PDF - 4441 ko](#))

Application des dispositions relatives à une nouvelle activité (NAC)

Voir la [Liste complète des substances qui sont visées par une nouvelle activité](#).

Trois substances de ce lot pourraient être visées par l'application des dispositions relatives à une [nouvelle activité \(NAC\)](#). Un arrêté et deux avis d'intention ont été publiés. Pour des conseils supplémentaires sur la soumission d'information exigé dans le cadre des déclarations de nouvelle activité, veuillez voir les [Directives pour la déclaration et les essais de substances nouvelles : substances chimiques et polymères](#).

Sujets

[Substances chimiques en bref - Substances du dixième lot](#)

[Qu'est-ce que l'évaluation des risques?](#)

[Qu'est-ce que la gestion des risques?](#)

[Loi canadienne sur la protection de l'environnement \(1999\) - Fiches d'information](#)

Activités connexes

[Recommandation fédérale pour la qualité de l'environnement concernant le cobalt](#)

[Recommandations fédérales pour la qualité de l'environnement concernant l'hydrazine](#)

- Avis d'intention de modifier la *Liste intérieure des substances* qui s'applique à une substance : [Gazette du Canada, Partie I, vol. 147, n° 9, le 2 mars 2013](#) ([Version PDF - 1 987 ko](#))
Arrêté modifiant la *Liste intérieure des substances* qui s'applique à une substance : [Gazette du Canada, Partie II, vol. 145, n° 3, le 2 février 2011](#) ([Version PDF - 755 ko](#))
 - Avis d'intention correspondant : [Gazette du Canada, Partie I, vol. 144, n° 26, le 26 juin 2010](#) ([Version PDF - 1699 ko](#))
- Avis d'intention de modifier la *Liste intérieure des substances* qui s'applique à une substance : [Gazette du Canada, Partie I, vol. 145, n° 3, le 15 janvier 2011](#) ([Version PDF - 1619 ko](#))

Résumé des substances et des publications du dixième lot

Substances qui répondent à un ou à plusieurs critères énoncés à l'article 64 de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)*

N° CAS	Substance chimique	Décret proposé et REIR	Commentaires publics sur l'approche de gestion des risques proposée	Évaluation préalable finale	Approche de gestion des risques proposée	Commentaires publics sur l'ébauche d'évaluation préalable et le cadre de gestion des risques
302-01-2	Hydrazine	HTML PDF	HTML	HTML	HTML	HTML

Substances qui ne répondent à aucun des critères énoncés à l'article 64 de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)*

N° CAS	Substance chimique	Évaluation préalable finale	Commentaires obtenus dans le cadre de la consultation publique
330-54-1	Diuron	HTML	Aucun
7440-48-4*	Cobalt élémentaire	HTML	HTML
7646-79-9*	Dichlorure de cobalt	HTML	HTML
10124-43-3*	Acide sulfurique, cobalt (2++), sel (1:1)	HTML	HTML
10393-49-4* 1	Acide sulfurique, sel de cobalt	HTML	HTML
42739-61-7	Nickel BHMB	HTML	HTML
64365-17-9±	HRPE	HTML	Aucun
65997-06-0±	Colophane hydrogénée	HTML	Aucun
65997-13-9±	HRGE	HTML	Aucun
68648-53-3±	HRTE	HTML	Aucun
85702-90-5	TIDTE	HTML	Aucun
124751-15-1	RFBS	HTML	Aucun

* Ces substances ont été groupées dans un seul rapport d'évaluation préalable.

1 Bien que la substance portant le numéro CAS 10393-49-4 ne soit pas incluse dans le Défi, elle fait l'identification de la

^ Bien que la substance portant le numéro CAS 10393-49-4 ne soit pas incluse dans le Défi, aux fins d'identification de la substance, deux numéros CAS relatifs au sulfate de cobalt sont inclus dans l'avis obligatoire en vertu de l'article 71 (voir ci-dessous). Le numéro CAS 10124-43-3 est utilisé pour le sulfate de cobalt (II) avec un ratio cobalt-sulfate de 1:1 tandis que le numéro CAS 10393-49-4 est utilisé pour le sulfate de cobalt dont l'ion cobalt n'est pas spécifié ou dont le ratio cobalt-acide est inconnu.

+ Ces substances ont été groupées dans un seul rapport d'évaluation préalable.

Échéancier

Date	Substances touchées	Activité
Le 2 mars 2013	N° CAS 302-01-2	Publication dans la <i>Gazette du Canada</i> de l'avis d'intention de modifier la <i>Liste intérieure des substances</i> afin d'appliquer les dispositions relatives à une nouvelle activité de la LCPE (1999) et début de la période de commentaires publics de 60 jours.
Le 10 octobre 2012	N° CAS 302-01-2	Publication dans la <i>Gazette du Canada</i> du décret final visant l'inscription d'une substance à l'annexe 1.
Le 26 février 2011	N° CAS 302-01-2	Publication dans la <i>Gazette du Canada</i> du décret proposé visant à inscrire une substance à l'annexe 1 et début de la période de commentaires publics de 60 jours.
Le 2 février 2011	N° CAS 124751-15-1	Publication dans la <i>Gazette du Canada</i> de l'arrêté modifiant la <i>Liste intérieure des substances</i> afin d'appliquer les dispositions relatives à une nouvelle activité de la LCPE (1999).
Le 15 janvier 2011	Toutes les substances du dixième lot	Publication dans la <i>Gazette du Canada</i> de la décision d'évaluation finale conformément au paragraphe 77(6) de la LCPE (1999), diffusion du document du gouvernement sur l'approche de gestion des risques proposée et début de la période de commentaires publics de 60 jours sur le document relatif à l'approche de gestion des risques proposée.
Le 15 janvier 2011	N° CAS 42739-61-7	Publication dans la <i>Gazette du Canada</i> de l'avis d'intention de modifier la <i>Liste intérieure des substances</i> afin d'appliquer les dispositions relatives à une nouvelle activité de la LCPE (1999) et début de la période de commentaires publics de 60 jours.
Le 26 juin 2010	Toutes les substances du dixième lot	Publication dans la <i>Gazette du Canada</i> et début de la période de commentaires publics de 60 jours sur a) l'ébauche d'évaluation préalable, b) les nouveaux renseignements reçus, c) la proposition d'appliquer l'une des mesures énoncées dans la LCPE (1999) et d) le document sur le cadre de gestion des risques.
Le 26 juin 2010	N° CAS 124751-15-1	Publication dans la <i>Gazette du Canada</i> de l'avis d'intention de modifier la <i>Liste intérieure des substances</i> afin d'appliquer les dispositions relatives à une nouvelle activité de la LCPE (1999) et début de la période de commentaires publics de 60 jours.
Le 17 décembre 2009	Toutes les substances du dixième lot	Date limite de présentation de renseignements supplémentaires par les intervenants intéressés, y compris sur la portée et la nature de la gestion et de l'intendance des substances du dixième lot.
Le 20 octobre 2009	Toutes les substances du dixième lot	Date limite de présentation de renseignements pour les avis en vertu de l'article 71 concernant les substances du dixième lot (si aucune prolongation n'est accordée).

Le 20 juin 2009	Toutes les substances du dixième lot	Publication du dixième lot du Défi et des documents techniques complémentaires.
-----------------	--------------------------------------	---

Évaluations préalables finales et approches de gestion des risques

En janvier 2011, les rapports finaux d'évaluation préalable pour les substances de ce lot ont été diffusés dans la [Gazette du Canada, Partie I, vol. 145, n° 3, le 15 janvier 2011](#) ([Version PDF - 1619 ko](#)).

Les évaluations préalables finales ont permis de conclure qu'une substance de ce lot répond à un ou à plusieurs critères énoncés à l'article 64 de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)* [LCPE (1999)]. Le gouvernement a proposé d'inscrire cette substance à l'annexe 1 de la *Loi*. Le document sur l'approche de gestion des risques proposée a également été diffusé à cette date pour la substance de ce lot qui répond aux critères énoncés à l'article 64 de la LCPE (1999).

Ébauches de rapport d'évaluation préalable et cadres de gestion des risques

Les représentants de l'industrie ou les intervenants intéressés ont présenté des renseignements nouveaux sur chacune des 18 substances de ce lot. En juin 2010, les ébauches de rapport d'évaluation préalable ont été diffusées et les avis connexes ont été publiés dans la [Gazette du Canada, Partie I, vol. 144, n° 26, le 26 juin 2010](#) ([Version PDF - 1699 ko](#)). Les documents sur le cadre de gestion des risques ont également été diffusés en même temps que ces publications.

Les commentaires ainsi que les réponses du gouvernement se rapportant aux thèmes généraux des ébauches de rapport d'évaluation préalable et des documents sur les cadres de gestion des risques sont contenus dans le [Résumé des commentaires du public reçus sur les ébauches de rapport d'évaluation préalable et sur les documents sur les cadres de gestion des risques pour les substances du dixième lot du Défi](#).

Lancement du dixième lot et présentations reçues

Des renseignements sur les substances de ce lot ont été recueillis auprès de représentants de l'industrie et d'intervenants intéressés par l'intermédiaire de l'émission d'un avis obligatoire en vertu de l'article 71 de la LCPE (1999). Ils ont également été invités à remplir un questionnaire facultatif.

Un avis relatif au lancement du dixième lot a été publié en mai 2008 dans la *Gazette du Canada*. L'avis en vertu de l'article 71 visait la totalité des 18 substances de ce lot.

- Renseignements techniques : [Gazette du Canada, Partie I, vol. 143, n° 25, le 20 juin 2009](#) ([Version PDF - 1091 ko](#))
- Avis en vertu de l'article 71 : [Gazette du Canada, Partie I, vol. 143, n° 25, le 20 juin 2009](#) ([Version PDF - 1091 ko](#))

Nombre de présentations reçues pour ce lot

Nombre approximatif	Type de réponse
79	Réponses à l'avis obligatoire en vertu de l'article 71 (des réponses ont été reçues pour 11 substances du lot)
16	Demandes de prolongation du délai pour les réponses à l'avis donné en vertu de l'article 71

10	Présentations volontaires de questionnaires remplis (des questionnaires ont été reçus concernant sept substances du lot)
127	Manifestations « d'intérêt de l'intervenant » (des réponses ont été reçues concernant 13 substances du lot)
32	Autres présentations (par exemple, études, renseignements supplémentaires) (des présentations ont été reçues concernant 12 substances du lot)

Date de modification :
2013-02-25